

# *Les domestiques dans les villes canadiennes au XIX<sup>e</sup> siècle : effectifs et conditions de vie\**

par Claudette LACELLE\*\*

*Bien que le service domestique soit l'une des plus anciennes institutions qui existent, ce n'est que bien récemment que les historiens ont commencé de s'intéresser aux gens de service. Nous considérons ici le cas des domestiques canadiens, vivant en milieu urbain (Toronto, Québec, Halifax et Montréal) et résidant chez leur maître au XIX<sup>e</sup> siècle. Nous nous intéressons particulièrement à leurs effectifs, à leurs conditions de vie et de travail et aux rapports qu'ils entretenaient avec ceux qu'ils côtoyaient; nous tentons aussi de les situer par rapport à leurs confrères américains et européens.*

*Even though domestic service is one of the oldest existing institutions, only recently have historians considered it as a field of study. This paper examines live-in servants in nineteenth-century Canadian cities (Toronto, Quebec, Halifax and Montreal). Special attention has been paid to their ethnic and demographic distribution as well as to their living and working conditions. It also focuses on their relations with employers, families and co-workers; finally, it tries to evaluate how they compared with their American and European counterparts.*

Considérer le problème des domestiques dans le temps et dans l'espace, c'est pratiquer une « histoire carrefour », pour reprendre l'expression de Guiral et Thuillier<sup>1</sup>. De toutes les dimensions d'une telle recherche se dégagent deux interrogations principales : l'une portant sur les effectifs des gens de service, l'autre touchant leurs conditions de vie et les rapports qu'ils entretenaient avec ceux qu'ils côtoyaient.

Celui qui veut camper le personnage du domestique au XIX<sup>e</sup> siècle se heurte à la pénurie de sources adéquates d'une part, et à la persistance d'idées reçues et de stéréotypes d'autre part. D'une génération à l'autre, par exemple, on s'est considéré moins bien servi qu'on ne l'était « autrefois », les domestiques d'antan étant perçus comme plus fidèles, plus persévérants, plus nombreux et constituant, par conséquent, l'apanage

\* Cette recherche a été effectuée dans le cadre des intérêts que Parcs Canada porte à la restauration et à l'interprétation du passé des maisons historiques.

\*\* Direction des Parcs et des Lieux historiques, Parcs Canada.

<sup>1</sup> Pierre GUIRAL et Guy THUILLIER, « Les sources de l'histoire régionale des domestiques », *Revue historique*, 259 (avril-juin 1978), p. 444; voir également, des mêmes, *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1978.

d'une plus grande proportion des familles d'alors<sup>2</sup>. Chaque génération a donc décrit ses domestiques comme instables, peu fiables, peu nombreux, enclins au crime et dans un urgent besoin d'être réformés ou, tout au moins, contrôlés<sup>3</sup>. S'il est facile de reconnaître de telles erreurs dans la perception du service, il n'en demeure pas moins que c'est avec ces témoignages que l'historien doit composer. De plus, il faut aussi tenir compte de nos perceptions du XX<sup>e</sup> siècle qui souffrent d'un anachronisme évident à l'égard du service : en effet, non seulement est-il difficile, à partir de notre expérience contemporaine, d'imaginer la somme de temps qu'il fallait autrefois consacrer aux différentes tâches de l'entretien d'une maison mais il est aussi tout à fait risqué d'essayer de juger de leur importance puisque certaines — le service à table, par exemple — n'avaient pas à l'époque la connotation servile qu'on leur attribue aujourd'hui<sup>4</sup>. Certes, plusieurs types de documents font référence aux domestiques mais aucun d'eux ne s'y arrête longuement et on ne sait jamais, quand ils le font, dans quelle proportion ils témoignent de la majorité ou de la minorité des gens de service<sup>5</sup>. Il en résulte qu'il est presque impossible d'établir sur leur compte de véritables séries chiffrées et, bien que récemment certains se soient penchés sur leur sort<sup>6</sup>, c'est encore un domaine où maints éléments restent dans l'ombre.

<sup>2</sup> Comme l'ont constaté Georges D'AVENEL, *Découvertes d'histoire sociale, 1200-1910*, Paris, Flammarion, 1910, p. 153; Dorothy MARSHALL, *The English Domestic Servant in History*, London, The Historical Association, 1949, p. 15; et Theresa MCBRIDE, *The Domestic Revolution. The Modernisation of Household Service in England and France, 1820-1920*, New York, Holmes and Meier, 1976, p. 31.

<sup>3</sup> Cette vision des choses est perceptible dans les livres de l'époque qui concernent l'économie domestique; voir, à titre d'exemples, Catherine BEECHER, *A Treatise on Domestic Economy*, New York, Schochen, 1977, réimpr. de l'éd. de 1841; M<sup>me</sup> PARIZET, *Manuel de la maîtresse de maison, ou lettres sur l'économie domestique*, Paris, Audot, 1821; et surtout Blaine E. MCKINLEY, qui en a étudié plusieurs dans «The Stranger in the Gates': Employer Reactions Toward Domestic Servants in America, 1825-1875», Ph.D. dissertation, Michigan State University, 1969.

<sup>4</sup> C'est Philippe ARIÈS qui le rappelle dans *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960, p. 412.

<sup>5</sup> C'est le cas, par exemple, des contrats d'engagement, des comptes rendus de procès, des récits de voyage, des carnets intimes, des pièces de théâtre et même des plans architecturaux. Nous reviendrons plus loin sur l'exploitation de certains d'entre eux.

<sup>6</sup> En plus de ceux que nous avons déjà mentionnés, voir Abel CHÂTELAIN, «Migrations et domesticité féminine urbaine en France, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire économique et sociale*, IV (décembre 1969), pp. 506-28; Lewis A. COSER, «Servants: The Obsolescence of an Occupational Role», *Social Forces*, 52 (September 1973), pp. 31-40; Leonore DAVIDOFF, «Mastered for Life: Servant and Wife in Victorian and Edwardian England», *Journal of Social History*, 7 (Summer 1974), pp. 406-28; Barbara S. FRANKLE, «The Genteel Family: High Victorian Conceptions of Domesticity and Good Behaviour», Ph.D. dissertation, University of Wisconsin, 1969; John R. GILLIS, «Servants, Sexual Relations, and the Risks of Illegitimacy in London, 1801-1900», *Feminist Studies*, 5 (Spring 1979), pp. 142-73; Pamela HORN, *The Rise and Fall of the Victorian Servant*, Dublin, Gill and Macmillan, 1975. Notons aussi quelques publications récentes sur la situation canadienne: Geneviève LESLIE, «Domestic Service in Canada, 1880-1920», in *Women at Work: Ontario, 1850-1930*, éd. par Janice ACTON *et al.*, Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1974, pp. 71-125; Marilyn BARBER, «The Women Ontario Welcomed: Immigrant Domestic for Ontario Homes, 1870-1930», *Ontario History*, 72 (September 1980), pp. 148-72; Joy PARR, *Labouring Children. British Immigrant Apprentices to Canada, 1864-1924*, London, Croom Helm, 1980; voir aussi nos propres travaux sur la question: *Les domestiques en milieu urbain au*

Nous ne nous intéressons ici qu'aux domestiques du XIX<sup>e</sup> siècle, vivant en milieu urbain et résidant chez leur maître<sup>7</sup>; nous tenterons de les rejoindre dans quelques villes et pour des années-témoins, soit Montréal et Québec pour 1816-20, puis Toronto, Montréal, Québec et Halifax pour 1871-75. L'étude de deux courtes périodes à cinquante années d'intervalle nous permettait, d'une part, de consulter une plus grande variété de sources et, d'autre part, de percevoir les constantes et les changements dans le service domestique tout au long du siècle. Quant au choix des villes, il s'agit des plus peuplées à chacune des époques<sup>8</sup>.

## I. — LES EFFECTIFS DES DOMESTIQUES URBAINS.

À la lumière des recensements<sup>9</sup> (Illustration 1), on peut regrouper les domestiques en trois grandes catégories: les domestiques d'institution, les domestiques non-résidants et les domestiques résidants. La première catégorie rassemble ceux qui travaillent dans les hôtels, les hôpitaux ou les communautés religieuses; la deuxième comprend ceux qui, de toute évidence, ne résident pas avec la famille pour laquelle ils travaillent — par exemple, les chef de ménage désignés comme domestiques mais vivant avec leur propre famille —; la troisième enfin est constituée de tous ceux

*début du XIX<sup>e</sup> siècle, à paraître prochainement dans la collection « Histoire et Archéologie », Ottawa, Parcs Canada, et Maîtres et domestiques en milieu urbain: le recensement de 1871, Bulletin de Recherches, n° 166, Ottawa, Parcs Canada, 1981.*

<sup>7</sup> Nous nous sommes attachée au milieu urbain parce que la plupart des maisons restaurées à date par Parcs Canada appartenaient à des citoyens; c'était dans ces demeures que vivaient et travaillaient les domestiques résidants.

<sup>8</sup> En 1818, Québec comptait 18 626 habitants alors que Montréal en comptait 18 767 en 1821; Halifax se classait troisième avec ses 11 156 habitants en 1817 et était suivi de Saint-Jean, Terre-Neuve qui comptait quelque 10 000 âmes à la même époque. En 1871, Montréal comptait 107 225 habitants, Québec, 59 699, Toronto, 56 092 et Halifax, 29 582; ces villes étaient suivies de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, Hamilton et Ottawa qui comptaient, respectivement, 28 805, 26 716 et 21 545 âmes.

<sup>9</sup> Précisons que, dans le cas de la première période, seul le recensement de Québec en 1818 nous fournissant le genre de renseignements recherchés; voir H. PROVOST, *prés., Recensement de la ville de Québec en 1818 par le curé Joseph Signay*, Québec, La Société historique de Québec, 1976: il ne s'agit, de sa part, que d'un dénombrement, dont nous avons fait l'analyse. Nous avons pu, d'autre part, utiliser avec profit l'analyse du recensement de Jacques Viger concernant Montréal en 1825, qu'a effectuée l'équipe de recherche sur la société montréalaise au XIX<sup>e</sup> siècle: voir J.-P. BERNARD, P.-A. LINTEAU et J.-C. ROBERT, « La structure professionnelle de Montréal en 1825 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30 (décembre 1976), pp. 383-415. Notons aussi qu'il nous a été possible de compiler les données concernant les domestiques contenues dans le recensement de Québec en 1842 à partir du dépouillement qu'avait effectué Jean-Pierre Hardy: nous le remercions chaleureusement d'avoir mis ses fiches d'analyse à notre disposition. Quant à la deuxième période, nous avons utilisé, en entier, les recensements nominatifs des villes de Toronto, Québec et Halifax mais, dans le cas de Montréal, vu la très grande population, nous ne nous sommes arrêtée qu'au quartier comptant le plus grand nombre de domestiques, soit celui de St-Antoine, qui abrite, à lui seul, plus de domestiques résidants que n'en contient aucune des autres villes, soit 1 790 contre 1 712 à Toronto, 1 738 à Québec et 1 355 à Halifax. Nous avons consulté les copies microfilmées des Archives publiques du Canada (dorénavant APC, recensements): pour Toronto, les bobines C-9969-73, pour Québec, C-10095-97 et C-10344-46, pour Halifax, C-10550-52, et pour le quartier St-Antoine à Montréal, C-10046-48.

Illustration 1. — LE RECENSEMENT DES DOMESTIQUES EN 1871.



**OLD REGULUS.**—“ It is necessary, Bridget, that you should inform me of your age and origin that I may comply with the law in filling up the census.

**BRIDGET.**—“ Is it me age ye’re wantin’ to know, sir? An’ faith I’ve often heerd me mother say I was born the same day as Mrs. Maloney’s Pat that killed hisself wid drink; but me origin, faith! yer honour, I’ve n’t the laste idea of me origin.”

Source: Archives publiques du Canada, C-54365, *Canadian Illustrated News*, 22 avril 1871, p. 256.

qui sont énumérés à la suite d'une famille qui n'est pas la leur et qui sont identifiés comme domestiques. À notre avis, seuls les domestiques de ce dernier groupe sont des domestiques résidents.

Dans l'ensemble, tous les domestiques constituaient quelque cinq à huit pour cent de la population totale des villes<sup>10</sup> et c'était dans 70% des cas qu'ils résidaient chez leur maître<sup>11</sup>. Ce pourcentage de résidents est évidemment un chiffre global car la proportion variait d'est en ouest en raison inverse du nombre des immigrants. Ainsi, moins il y avait de domestiques immigrants dans une ville, plus il y avait de résidents. À Halifax, par exemple, c'était à 78% que l'on était résident et il n'y avait que 8,4% des domestiques qui étaient immigrants; par contre, à Toronto, où la proportion d'immigrants atteignait 63,2%, il n'y avait que 60% des domestiques qui étaient résidents. La situation était quelque peu différente, toutefois, dans les quartiers les plus aisés de chacune des villes puisque les résidents y représentaient 90% des cas<sup>12</sup>.

Qui donc étaient ces domestiques qui habitaient chez leur maître? Des jeunes surtout si l'on considère que l'âge moyen au début du siècle était de vingt-trois ans et qu'il atteignait presque vingt-six ans en 1871<sup>13</sup>. Dans l'ensemble, d'ailleurs, les domestiques se ressemblaient fort d'une ville à l'autre mais ils différaient quelque peu dans le temps. En effet, pendant la première période, les moins de seize ans comptaient pour 14% des gens de service et les plus de quarante ans pour 8%, alors qu'en 1871 les moins

<sup>10</sup> Dans le cas de la première période, la proportion était d'environ 8%: c'est ce que nous avons pu établir à partir des données de BERNARD *et al.*, «La structure professionnelle...», et ce qui ressort de l'analyse du recensement de Québec en 1818. En 1871, la proportion était de 5%; c'est évidemment un chiffre global, les domestiques constituant 5,1% de la population à Toronto, 4,1% à Montréal, 4,3% à Québec et 5,9% à Halifax. Précisons de plus que ces domestiques représentaient 2,3 à 2,5% des hommes de onze ans et plus et 8,7 à 12,6% des femmes du même âge, selon la ville: voir les tableaux publiés dans *Recensement du Canada, 1870-71*, 5 vol., Ottawa, I. B. Taylor, 1873, vol. I et II. À Paris, en 1861, les domestiques auraient constitué 6,1% de la population, selon MCBRIDE, *The Domestic Revolution...*, p. 13.

<sup>11</sup> Ce pourcentage s'applique à 1871 (APC, recensements). Il est pratiquement impossible d'établir un rapport semblable pour le début du siècle parce que le curé Signay, qui dressa le recensement de Québec en 1818, n'a pas tenu compte des hôtels — sauf deux — et il a négligé presque totalement les communautés religieuses. Quant aux 30% qui restent, ils se partagent de façon semblable d'une ville à l'autre, les domestiques non-résidents comptant pour 10% et les domestiques d'institution pour 20%.

<sup>12</sup> Nous avons considéré comme quartiers les plus aisés ceux où la proportion des ménages comptant des domestiques résidents était la plus élevée. Ainsi, les ménages de Palais-Saint-Louis à Québec avaient des domestiques résidents dans une proportion de un sur deux, ceux de Saint-Antoine, à Montréal, et de Ward I, à Halifax, dans un rapport de un à quatre, et ceux de Saint-James, à Toronto, dans une proportion de un sur cinq. Nous avons regroupé les quartiers Palais et Saint-Louis de Québec parce qu'il s'agit d'un cas particulier: en effet, cette partie de la ville qui ne renfermait que 8,9% de la population de la ville employait 48,8% des domestiques résidents. À Montréal, le quartier aisé employait 44,8% des domestiques résidents; à Halifax, 40,9%, et à Toronto, 30,3% (APC, recensements).

<sup>13</sup> Il s'agit ici de l'âge moyen des résidents en ce qui concerne 1871; en général, les domestiques d'institution et les non-résidents avaient un ou deux ans de plus (APC, recensements).

de seize ans représentaient 5% et les plus de quarante ans, 11%<sup>14</sup>. En matière de répartition des sexes, les choses changèrent aussi mais de façon beaucoup plus radicale, puisque le rapport hommes-femmes passa de un à trois dans les années vingt à un à neuf en 1871<sup>15</sup>.

De même, alors qu'en 1816-20 à peine 40% des domestiques ou des parents de domestiques pouvaient signer l'engagement qu'ils contractaient<sup>16</sup>, en 1871, seul un petit nombre de domestiques affirmait ne pas savoir écrire — entre 3,5 et 16,7% selon la ville — et ils étaient encore moins nombreux à ne pas savoir lire, soit entre 2,1 et 11%. Ce sont là des données qui ressemblent fort aux résultats qu'a dégagés Allan Greer dans son étude sur l'alphabétisation au Québec pendant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>.

Tableau 1. — APPARTENANCE ETHNIQUE DES DOMESTIQUES RÉSIDANTS EN 1871 (%).

ville	anglaise	écossaise	irlandaise	canadienne- française	américaine	européenne	autre
Toronto	27,5	17,1	50,5	0,7	2,4	1,1	0,7
Québec	5,2	2,4	32,8	58,8	0,5	0,3	0,0
Halifax	25,5	24,5	38,5	2,0	0,3	4,9	4,3

quartier aisé	anglaise	écossaise	irlandaise	canadienne- française	américaine	européenne	autre
St-James (Toronto)	26,0	20,2	48,9	0,8	2,5	1,0	0,6
Palais-St- Louis (Québec)	6,4	2,3	38,2	52,5	0,5	0,1	0,0
Ward I (Halifax)	20,8	28,7	41,5	1,4	0,0	4,7	2,9
St-Antoine (Montréal)	12,9	20,5	47,8	16,9	0,9	0,8	0,2

Source: APC, recensements.

<sup>14</sup> En 1818, le groupe des 16 à 25 ans représentait 66% des domestiques et celui des 26 à 39 ans, 12%; en 1871, les domestiques de 16 à 25 ans comptaient pour 59% du total et ceux de 26 à 39 ans pour 25%. Notons aussi qu'au début du siècle les moins de 16 ans avaient en moyenne 12,4 ans et les plus de 40 ans, 51,4 ans, alors qu'en 1871 les moins de 16 ans avaient en moyenne 14 ans et les plus de 40 ans, 48,1 ans (PROVOST, *Recensement de la ville de Québec en 1818...* et APC, recensements).

<sup>15</sup> BERNARD *et al.*, « La structure professionnelle... », p. 397, et APC, recensements.

<sup>16</sup> Archives nationales du Québec à Montréal et à Québec (dorénavant ANQ-M et ANQ-Q), greffes des notaires ayant exercé dans ces villes pendant les années 1816-20. Parmi les quelque 1 500 contrats d'engagement répertoriés pour ces cinq années, il s'en trouve 245 qui concernent les domestiques. De ce nombre, 196 sont des engagements pour la ville, 33 pour les campagnes environnantes et 16 pour divers endroits au Haut-Canada. Notre analyse a porté sur les 196 qui concernent ces deux villes. Pour plus de détails concernant les diverses clauses de ces contrats voir le deuxième chapitre de notre *Les domestiques en milieu urbain...*

<sup>17</sup> Allan GREER, « The Pattern of Literacy in Quebec, 1754-1899 », *Histoire sociale — Social History*, XI (novembre 1978), pp. 295-335; voir, en particulier, le tableau 11, p. 327, où il est précisé que 81,8% des urbains de plus de 20 ans savaient lire en 1861.

Enfin, à mesure que les décennies s'écoulaient, les gens de service devinrent de plus en plus des «étrangers» et, s'il ressort qu'en 1816-20 on s'engageait surtout entre francophones ou entre anglophones<sup>18</sup>, en 1871, on était servi par des immigrants ou des filles d'immigrants (Tableau 1); parmi ceux-ci, les Irlandais étaient quelque peu surreprésentés, compte tenu de leur poids démographique global dans l'ensemble des villes (Tableau 2)<sup>19</sup>.

Tableau 2. — APPARTENANCE ETHNIQUE DE LA POPULATION URBAINE EN 1871 (%).

ville	anglaise	écossaise	irlandaise	canadienne- française	européenne	autre
Toronto	37,8	14,6	43,0	1,0	2,3	1,3
Québec	6,7	3,1	20,7	68,5	0,9	0,1
Halifax	32,9	16,3	39,4	1,6	6,0	3,8
Montréal	12,0	9,2	23,7	53,0	1,8	0,3

Source: *Recensement du Canada, 1870-71*, 5 vol., Ottawa, I. B. Taylor, 1873, vol. I, pp. 266-67, 288-89, 304-5 et 326-27. Les tableaux publiés ne tiennent pas compte des Américains.

Les recensements ne permettent pas d'établir dans quelle mesure les domestiques étaient d'origine rurale ou urbaine, car ils ne produisent que des renseignements sur le pays ou la province natale. Toutefois, les pyramides d'âges qu'ils permettent d'établir démontrent bien que les femmes entre 15 et 30 ans étaient beaucoup plus nombreuses que les hommes du même âge sur les cinquante années qui nous intéressent<sup>20</sup>, témoignant ainsi de la présence de nombreuses jeunes femmes de la campagne travaillant à la ville. D'autres documents, par contre, apportent plus de précisions. Ainsi, les registres de décès de Montréal indiquent, pour les années 1816-20, que les domestiques auraient été des urbains dans 78% des cas, alors

<sup>18</sup> Montréal peut servir ici d'exemple: des 59 contrats rédigés en français, 51 liaient deux francophones et des 50 rédigés en anglais, 49 liaient deux anglophones; les neuf qui restent furent rédigés dans la langue de l'engagé (ANQ-M, greffes des notaires).

<sup>19</sup> Aux États-Unis, où le phénomène était le même, on identifia même le problème des domestiques à celui des Irlandais; voir MCKINLEY, «The Stranger in the Gates'...», chap. 4; il faut toutefois noter qu'à Halifax, où il y avait peu de domestiques immigrants, la proportion de domestiques irlandais coïncidait avec celle de la population irlandaise de la ville — ce qui s'inscrit dans la ligne des réflexions de A. Gordon DARROCH et Michael D. ORNSTEIN, «Ethnicity and Occupational Structure in Canada in 1871: The Vertical Mosaic in Historical Perspective», *Canadian Historical Review*, LXI (September 1980), pp. 305-33.

<sup>20</sup> Voir celles qui ont été établies pour Montréal par Jean-Claude ROBERT, dans «Montréal (1821-1871). Aspects de l'urbanisation», thèse de doctorat, Université de Paris I, 1977.

qu'en 1871-75 la proportion serait tombée à 43%<sup>21</sup>. De même, les contrats d'engagement dont nous disposons pour les années 1816-20 concernent également des domestiques qui, dans 78% des cas, étaient des urbains; il y a donc là une indication que les ruraux de cette époque auraient été beaucoup moins nombreux à venir travailler à la ville qu'ils ne devaient l'être pendant la deuxième moitié du siècle<sup>22</sup>. Peut-être alors faudrait-il laisser s'estomper, du moins pour cette première période, le stéréotype, fréquemment proposé en littérature, de la petite bonne de la campagne, gauche, perdue et dépaycée chez ses maîtres de la ville<sup>23</sup>.

Par ailleurs, on a, depuis un certain temps<sup>24</sup>, remis en question l'idée reçue, selon laquelle de très nombreux ménages aient eu des domestiques, voire des domestiques en grand nombre. Nos sources permettent de rectifier cette image encore davantage. En effet, selon le recensement de 1818, il n'y aurait eu que 20% des ménages de Québec bénéficiant des services d'une aide domestique; de même, le recensement de 1871, d'ailleurs beaucoup plus fiable que le précédent, établit qu'il n'y avait que 10 à 15% des

<sup>21</sup> Aux ANQ-M, les registres de décès de la paroisse Notre-Dame ont été consultés pour les années 1816-20 et 1871-75. En regard de la deuxième période, nous avons dépouillé également ceux de la paroisse Saint-Patrick de même que ceux de la cathédrale anglicane et de l'église méthodiste. Toutefois, seuls les registres de Notre-Dame nous ont été utiles puisque, d'une part, les décès de la paroisse Saint-Patrick sont enregistrés à Notre-Dame et que, d'autre part, les paroisses non catholiques ne donnent qu'exceptionnellement des renseignements sur l'occupation du défunt. En ce qui concerne la ville de Québec, nos efforts ont été vains: aux ANQ-Q, les registres de décès de la paroisse Notre-Dame de Québec ne sont pas disponibles pour les années 1818 à 1820; nous avons donc dépouillé ceux de 1813 à 1817 mais sans y trouver de décès de domestiques. Pour 1871-75 le problème est semblable: si on mentionne habituellement l'occupation de la personne décédée, on ne le fait que rarement dans le cas des domestiques et il est peu probable qu'il n'y ait eu que sept décès de domestiques dans la ville pendant ces cinq années. Pour cette deuxième période, nous avons consulté les registres des paroisses catholiques Notre-Dame de Québec, Notre-Dame de Foy, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Patrick et ceux des églises protestantes Saint-Andrew et Saint-Matthew. Nos recherches n'ont pas été plus fructueuses à Halifax et à Toronto; bien que des registres de décès pour les deux villes soient conservés dans les archives publiques des deux provinces, ils ne donnent que rarement des renseignements concernant l'occupation. En ce qui concerne la France, T. McBRIDE, «The Modernisation of Women's Work», *Journal of Modern History*, 49 (June 1977), p. 233, établit à 60% la proportion de ruraux dans les décennies 1820 et 1830; elle s'appuie sur A. DAUMARD, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, SEVPEN, 1963, qui a utilisé les registres de décès.

<sup>22</sup> Voir, à ce sujet, J.-C. ROBERT, «Montréal (1821-1871)...», p. 235.

<sup>23</sup> C'est l'image qui prévaut en Angleterre si l'on en croit McBRIDE, *The Domestic Revolution...*, p. 37, et c'est également celle qui ressort des romans français de l'époque comme en témoigne cette phrase tirée de Edmond et Jules DE GONCOURT, *Germinie Lacerteux*, Paris, 1864, p. 44: «L'enfant, sortie de son village et tombée là [à Paris] brusquement, se trouva dépaycée, toute effarouchée dans cette place, dans ce service». Or, au Canada, ce sont habituellement les romanciers européens qui sont publiés en feuilleton dans les journaux. Ainsi, dans *L'Événement*, un journal de Québec, ce sont des romans de Paul Féval qui sont reproduits dans les feuilletons de 1871 à 1875; de même, *La Patrie* des années 1850 publie du Lamartine en feuilleton (Séraphin MARION, *Les Lettres canadiennes d'autrefois*, Ottawa et Hull, Éditions de l'Université d'Ottawa et Les Éditions l'Éclair, 1944, p. 30); peut-être faut-il ajouter qu'en 1871, le *Acadian Recorder* de Halifax publie en feuilleton une traduction d'un roman d'Alexandre Dumas.

<sup>24</sup> Ainsi McBRIDE, *The Domestic Revolution...*, et McKINLEY, «The Stranger in the Gates'...»

ménages urbains qui pouvaient alors s'offrir les services d'un ou de plusieurs domestiques résidents<sup>25</sup>. Ces foyers, de plus, n'accueillaient en moyenne que 1,8 domestique à Québec en 1818 et de 1,4 à 1,5 domestique dans les villes de 1871 (Tableau 3)<sup>26</sup>.

Ces ménages se ressemblaient d'ailleurs beaucoup, quelle que fût la ville ou l'époque. Par exemple, ils comptaient en moyenne cinq personnes<sup>27</sup> et le chef de famille était âgé d'environ quarante-trois ans<sup>28</sup>. Ils n'embauchaient un homme qu'à partir du moment où ils avaient trois domestiques à leur service<sup>29</sup>. De même, dans les deux périodes, plus de 60% des maisonnées n'avaient qu'un domestique à leur service et il était bien rare que l'on en eût cinq ou plus, soit dans 4% des cas à Québec en 1818 et dans 1,3 à 1,7% de ceux de 1871 (Tableau 4)<sup>30</sup>.

<sup>25</sup> C'est dire un ménage sur cinq à Québec en 1818; en 1871, il s'agit d'un ménage sur sept à Halifax, un sur neuf à Toronto et un sur dix à Québec. Certains diront que ces statistiques semblent moins élevées que celles qui prévalent dans certains pays d'Europe, où l'on estime que c'est dans une proportion d'un ménage sur six que l'on ait eu des domestiques — c'est ce que MCBRIDE affirme pour la France de 1830 à 1880 (*The Domestic Revolution...*, p. 14). En réalité, cependant, les situations sont très semblables, puisque ce rapport a été établi à partir du nombre de domestiques par 1 000 ménages et en considérant qu'il y ait eu environ 1,5 domestique par ménage, compte tenu des ménages employant plusieurs domestiques (T. MCBRIDE, «Rural Tradition and the Process of Modernisation: Domestic Servants in Nineteenth-Century France», Ph.D. dissertation, Rutgers University, 1973, p. 10). Procéder ainsi nous aurait donné un ménage sur cinq à Halifax, un sur six à Toronto et un sur sept à Québec et à Montréal.

<sup>26</sup> Il va sans dire que, dans les quartiers les plus aisés, le nombre de domestiques par ménage était plus élevé: il s'établit généralement à 1,7 ou 1,8. Précisons aussi qu'en Angleterre, au milieu du siècle, les effectifs auraient été de 1,8 par ménage (selon MCBRIDE, *The Domestic Revolution...*) mais ces calculs tiennent compte de l'ensemble des domestiques.

<sup>27</sup> C'est dire 4,8 personnes par ménage à Québec en 1818, 5,2 à Toronto, 4,9 à Québec et 4,8 à Halifax en 1871 (PROVOST, *Recensement de la ville de Québec en 1818...* et APC, recensements).

<sup>28</sup> L'âge moyen était de 42,2 ans à Québec en 1818, de 43 ans à Toronto et Halifax et de 43,2 à Québec en 1871 (*ibid.*).

<sup>29</sup> Certes, il arrivait qu'un homme fût seul à servir mais c'était habituellement le cas où un célibataire n'employait qu'un domestique (*ibid.*).

<sup>30</sup> À cet effet, il est intéressant de comparer ces statistiques à celles de Boston en 1845 où 67,2% des ménages avaient un domestique, 22,3% deux, 6,3% trois, 2,8% quatre et 1,4% cinq et plus; voir MCKINLEY, «The Stranger in the Gates'...», p. 17.

Tableau 3. — NOMBRE MOYEN DE DOMESTIQUES PAR MÉNAGE, SELON L'OCCUPATION DU MAÎTRE.

<i>Québec</i>	<i>commerçants</i>	<i>professionnels</i>	<i>fonctionnaires</i>	<i>rentiers</i>	<i>fabricants</i>	<i>transports</i>	<i>construction</i>	<i>services</i>	<i>autres</i>
1818	2,1	2,1	2,9	4,2	1,7	1,4	1,4	2,3	1,7
1842	1,9	2,3	2,1	1,6	1,3	1,2	1,3	1,4	1,5
1871	1,6	1,9	1,8	1,9	1,1	1,3	1,4	1,5	1,3
<i>ville en 1871</i>	<i>commerçants</i>	<i>professionnels</i>	<i>fonctionnaires</i>	<i>rentiers</i>	<i>fabricants</i>	<i>transports</i>	<i>construction</i>	<i>services</i>	<i>autres</i>
Toronto	1,3	1,7	1,8	1,7	1,2	1,3	1,4	1,3	1,3
Québec	1,6	1,9	1,8	1,9	1,1	1,3	1,4	1,5	1,3
Halifax	1,6	1,8	1,7	2,1	1,2	1,1	1,1	1,1	1,4
<i>quartier aisé en 1871</i>	<i>commerçants</i>	<i>professionnels</i>	<i>fonctionnaires</i>	<i>rentiers</i>	<i>fabricants</i>	<i>transports</i>	<i>construction</i>	<i>services</i>	<i>autres</i>
St-James (Toronto)	1,2	1,6	1,5	1,0	1,3	1,6	1,3	1,1	1,3
Palais-St-Louis (Québec)	1,9	2,1	1,8	2,1	1,3	1,6	2,0	1,5	1,6
Ward I (Halifax)	1,8	2,1	1,8	2,1	1,1	1,0	1,3	1,0	1,5
St-Antoine (Montréal)	1,9	2,0	2,1	1,9	1,5	1,4	1,1	1,5	1,7

Sources: PROVOST, *Recensement de la ville de Québec en 1818...*; recensement de Québec en 1842; APC, recensements.

Tableau 4. — RÉPARTITION DES MÉNAGES, SELON LE NOMBRE DE DOMESTIQUES RÉSIDANTS QU'ILS EMPLOYAIENT EN 1871 (%).

<i>ville</i>	<i>un</i>	<i>deux</i>	<i>trois</i>	<i>quatre</i>	<i>cinq et plus</i>
Toronto	72,5	18,4	6,0	1,8	1,3
Québec	68,5	17,9	9,1	2,8	1,7
Halifax	65,8	23,5	7,9	1,5	1,3
<i>quartier aisé</i>	<i>un</i>	<i>deux</i>	<i>trois</i>	<i>quatre</i>	<i>cinq et plus</i>
St-James (Toronto)	76,3	18,2	4,5	0,5	0,5
Palais-St-Louis (Québec)	51,1	26,1	15,9	4,5	2,4
Ward I (Halifax)	54,2	28,5	12,7	2,5	2,1
St-Antoine (Montréal)	51,9	27,3	13,2	5,6	2,0

Source: APC, recensements.

Enfin, les ménages qui pouvaient se payer le luxe d'un domestique résidant étaient, dans la majorité des cas, des familles de commerçants, chez lesquels on distinguait, d'ailleurs, clairement entre domestiques et commis. Les autres étaient professionnels, fabricants, fonctionnaires, rentiers, ou encore engagés dans les services, les transports ou la construction; quelques-uns enfin ne cadraient pas dans ces catégories<sup>31</sup>.

Bien que la répartition des maîtres dans ces catégories ait accusé de légères variations à cinquante années d'intervalle — par exemple, à Québec où la comparaison est possible —, dans l'ensemble, il y avait de remarquables similarités d'une ville à l'autre en 1871: au total des villes en effet, les commerçants représentaient 33,9% des maîtres, les professionnels, 16,1%, les fabricants, 12,5%, les gens engagés dans les services, 7,1%, les fonctionnaires, 5,2%, les gens engagés dans le transport, 4,3%, les rentiers, 3,3%, ceux de la construction, 2,6% et les autres, 15%, la moitié étant des veuves sans occupation déclarée (Tableau 5)<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> Nous nous en tenons à d'aussi vastes catégories d'occupations pour deux raisons: d'une part, c'est la seule façon permettant de comparer les chefs de ménage à cinquante années d'intervalle et, d'autre part, nous n'avions guère besoin d'une analyse plus raffinée. Lors de l'étude du recensement de Québec en 1818, nous avons utilisé les grandes divisions adoptées pour 1825 par le groupe de recherche sur la société montréalaise au XIX<sup>e</sup> siècle et nous les avons conservées pour le recensement de Québec en 1842 et celui de 1871 en ce qui concerne les quatre villes.

<sup>32</sup> Comme l'indique le Tableau 5, les deux seuls écarts très sensibles touchaient les marchands d'Halifax et les professionnels de Toronto.

Tableau 5. — RÉPARTITION DES MÉNAGES AYANT DES DOMESTIQUES RÉSIDANTS, SELON L'OCCUPATION DU CHEF DE FAMILLE (%).

<i>Québec</i>	<i>commerçants</i>	<i>professionnels</i>	<i>fonctionnaires</i>	<i>rentiers</i>	<i>fabricants</i>	<i>transports</i>	<i>construction</i>	<i>services</i>	<i>autres</i>
1818	20,9	5,8	3,0	1,3	17,4	7,3	13,4	1,3	29,6
1842	26,4	9,5	4,1	3,2	20,3	7,2	5,2	10,4	13,7
1871	31,4	13,8	6,2	2,7	14,2	4,4	1,7	8,3	17,3
<i>ville en 1871</i>	<i>commerçants</i>	<i>professionnels</i>	<i>fonctionnaires</i>	<i>rentiers</i>	<i>fabricants</i>	<i>transports</i>	<i>construction</i>	<i>services</i>	<i>autres</i>
Toronto	32,1	21,8	4,5	3,2	11,8	4,0	2,5	7,4	12,7
Québec	31,4	13,8	6,2	2,7	14,2	4,4	1,7	8,3	17,3
Halifax	40,6	12,0	5,0	0,9	11,8	4,8	4,2	5,2	15,5
<i>quartier aisé en 1871</i>	<i>commerçants</i>	<i>professionnels</i>	<i>fonctionnaires</i>	<i>rentiers</i>	<i>fabricants</i>	<i>transports</i>	<i>construction</i>	<i>services</i>	<i>autres</i>
St-James (Toronto)	39,9	20,2	5,5	0,7	8,6	1,3	1,8	6,6	15,4
Palais-St-Louis (Québec)	27,5	21,7	9,9	3,2	4,3	2,3	0,4	8,8	21,9
Ward I (Halifax)	44,6	14,2	9,0	2,4	8,4	0,6	1,9	3,4	15,5
St-Antoine (Montréal)	42,9	15,1	3,7	4,9	12,1	2,7	3,3	3,5	11,8

Sources: *Recensement de la ville de Québec en 1818...*; recensement de Québec en 1842; APC, recensements.

Par rapport à l'ensemble des occupations pour toute la population<sup>33</sup>, ces pourcentages sont assez particuliers. La proportion des commerçants, des professionnels, des fonctionnaires et des rentiers employant des domestiques était de deux à trois fois plus élevée que leur place relative dans les structures globales des occupations, alors que la situation était inverse dans le cas des gens engagés dans la fabrication, le transport, la construction et les services (Tableau 6).

Tableau 6. — RÉPARTITION DES MÉNAGES, SELON L'OCCUPATION DU CHEF DE FAMILLE EN 1871 (%).

ville	commerçants	professionnels	fonctionnaires	rentiers
Toronto	16,8	6,1	1,2	1,3
Québec	16,0	3,6	2,1	0,9
Halifax	17,3	4,0	1,9	0,4
Montréal	18,5	5,2	1,3	1,2

ville	fabricants	transports	construction	services	autres
Toronto	23,8	4,6	10,1	16,3	19,8
Québec	19,1	9,0	13,4	14,6	21,3
Halifax	19,1	8,1	9,0	11,5	28,7
Montréal	23,4	5,1	9,6	17,2	18,5

Source: *Recensement du Canada, 1870-71*, vol. I, pp. 262-63, 286-97, 310-21 et 334-45.

Ainsi, à Halifax, les commerçants représentaient 17,3% des occupations de la ville mais 40,6% des chefs de ménage ayant des domestiques; les professionnels, qui ne constituaient que 4% des gens actifs, comptaient cependant pour 12% des maîtres; dans le cas des fonctionnaires, les chiffres étaient de 1,9 et 5%; chez les rentiers, de 0,4 et 0,9%. Par ailleurs, les fabricants qui représentaient 19,1% de la population active, ne fournissaient que 11,8% des maîtres; chez ceux qui étaient engagés dans les transports, les rapports étaient de 8,1 et 4,8%, chez les constructeurs, de 9 et 4,2% et, dans le cas des gens de service, de 11,5 et 5,2%. Ces déséquilibres sont d'ailleurs confirmés par le fait que le nombre moyen de domestiques par ménage pouvait varier sensiblement selon la profession du maître (Tableau 3). Cette situation n'était d'ailleurs pas sans influence sur les conditions de vie et de travail des gens de service.

## II. — LES CONDITIONS DE VIE.

Il n'y a pas lieu d'énumérer ici toutes les tâches que pouvaient remplir les domestiques. Au début du siècle, le domestique était tenu d'obéir

<sup>33</sup> Nous avons utilisé les tableaux du *Recensement du Canada, 1870-71*, vol. II, pp. 262-71, 286-97, 310-21 et 334-45.

à son maître « en tout ce qu'il lui commandera ou fera commander de licite et d'honnête<sup>34</sup> » et, dans la deuxième moitié du siècle, ces tâches étaient expliquées de façon fort détaillée dans les traités d'économie domestique et les manuels à l'usage des gens de service qui parurent, de plus en plus nombreux, à compter des années quarante<sup>35</sup>.

Tableau 7. — RÉPARTITION DES DOMESTIQUES RÉSIDANTS, D'APRÈS LES EFFECTIFS EMPLOYÉS DANS UNE MÊME MAISON EN 1871 (%).

<i>ville</i>	<i>un</i>	<i>deux</i>	<i>trois</i>	<i>quatre</i>	<i>cinq et plus</i>
Toronto	51,2	25,9	12,7	5,1	5,1
Québec	45,1	23,6	18,0	7,4	5,9
Halifax	43,9	31,3	15,7	4,1	5,0
<i>quartier aisé</i>	<i>un</i>	<i>deux</i>	<i>trois</i>	<i>quatre</i>	<i>cinq et plus</i>
St-James (Toronto)	58,2	27,7	10,4	1,6	2,1
Palais-St-Louis (Québec)	26,8	27,5	25,0	9,5	11,2
Ward I (Halifax)	31,6	33,2	22,2	5,8	7,2
St-Antoine (Montréal)	28,7	30,3	22,0	12,3	6,7

Source: APC, recensements.

Il importe cependant de préciser que les tâches différaient grandement selon qu'on était seul ou plusieurs à servir (Tableau 7). La servante seule — dans deux ménages sur trois — était chargée de l'entretien de la maison, de la cuisine, des courses, du jardin potager et, parfois aussi, de la garde des enfants. Par contre, quand on était deux ou plusieurs à servir, les

<sup>34</sup> Tous les contrats portent cette clause; voir, à titre d'exemple, ANQ-Q, greffe de Jean Bélanger, acte n° 6193, 16 mai 1816.

<sup>35</sup> Nous remercions Hilary Russell, de Parcs Canada, qui a bien voulu mettre à notre disposition sa bibliographie considérable de traités d'économie domestique, de manuels à l'usage des domestiques et de livres d'étiquette et de recettes publiés en français ou en anglais et parus en Angleterre, en France, aux États-Unis ou au Canada. Voir H. RUSSELL, «Bibliography of Domestic Manuals...», texte manuscrit, Parcs Canada, 1980. La bibliographie concerne surtout le XIX<sup>e</sup> siècle bien qu'elle débute avec quelque 150 titres parus du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les volumes publiés au XIX<sup>e</sup> sont présentés par décennie et ils n'apparaissent qu'une fois même s'ils ont connu plusieurs impressions. Nous avons relevé ceux qui touchaient les domestiques. Ils sont au nombre de 24, 23, 64, 59, 83, 96, 102, 160, 223 et 151 pour chacune des décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'ordre. Entre autres titres, outre ceux que nous avons déjà mentionnés, il faut signaler Helen CAMPBELL, *Household Economics*, New York et London, G. P. Putnam's Sons, 1898; Lady E. DARLING, *A Handy Book for Domestic Service*, London, Griffin Bohn and Co., 1863, et *Household Work or the Duties of Female Servants Practically and Economically illustrated through the respective grades of Maid-of-all-Work, House and Parlour Maid and Laundry Maid with many valuable recipes for facilitating labour in every department*, London, Joseph Masters, 1867.

tâches devenaient plus spécialisées<sup>36</sup>. Une famille pouvant se permettre deux domestiques employait habituellement une cuisinière et une femme de ménage; une famille en employant trois avait de plus un palefrenier qui s'occupait également des travaux extérieurs et du service à table; une famille en ayant quatre ajoutait souvent une dame de compagnie ou une gouvernante; d'autres enfin avaient une servante additionnelle ou un jeune garçon pour s'occuper des chevaux<sup>37</sup>.

Que l'on ait été seul ou plusieurs à servir, toutefois, ces tâches étaient également alourdies du fait qu'on exigeait du domestique une disponibilité totale même après qu'eut été terminé le travail assigné pour la journée. De plus, l'habitude que prit la bonne société de manger plus tard dans la deuxième moitié du siècle allongea considérablement la journée de travail du domestique, et ce, aux dépens des heures auparavant consacrées à se reposer ou se divertir<sup>38</sup>.

En dépit de ces fatigues et contraintes, on s'engageait néanmoins en grand nombre dans le service parce qu'on y voyait certains avantages, notamment ceux du gîte et du couvert, du vivre et de l'entretien. Dans la presque totalité des contrats d'engagement dont on dispose<sup>39</sup>, il était

<sup>36</sup> Bien que les recensements donnent certains renseignements à ce sujet, les agents recenseurs sont peu nombreux à donner des précisions quant à la charge de chacun. Par exemple, ceux du quartier Saint-Antoine, à Montréal, qui est divisé en 13 sections, ne donnent ces précisions que dans 3 des 13 sections. En règle générale, l'agent recenseur inscrivait servante, serviteur ou *servant* pour désigner les gens de service; certains, par contre, préféreraient le terme de domestique et l'appliquaient à tous les gens de service, tel l'agent de la *division 2* du quartier St-Jean à Québec (APC, recensements).

<sup>37</sup> C'est ce qui ressort de l'étude de l'ensemble des familles, d'après APC, recensements. Celles qui, très peu nombreuses, avaient six domestiques ou plus, employaient d'habitude trois femmes pour un homme.

<sup>38</sup> Cette habitude de manger vers huit heures plutôt qu'à six semble avoir été assez répandue: «entre 1850 et 1900 ... on dîne vers 8 heures à Paris, ce qui a retardé l'heure du coucher des domestiques: 'la journée de travail d'un domestique se termine beaucoup plus tard maintenant que jadis, et le réveil n'était pas beaucoup plus matinal', de dire GUIRAL et THUILLIER, *La vie quotidienne...*, p. 80. Il semble bien qu'aux États-Unis on ait également suivi ce courant: «People dine later than they did formerly», d'après Mrs E. F. ELLET, ed., *The New Cyclopaedia of Domestic Economy and Practical Housekeeper*, Norwich, Conn., 1873, p. 103. Le journal de Fanny Joseph (1871-79) indique bien qu'il en était ainsi à Québec puisque, le 14 octobre 1877, elle déplore le fait que le médecin ait recommandé à son père de manger plus tôt: «We will have to give up our old habits»; le 5 novembre, elle précise d'ailleurs que le thé est reporté à six heures trente et qu'il tient lieu de repas: «We are taking ... tea at 1/2 past six, the latter hitherto an unknown meal but necessary now on account of father's health» (APC, MG 24, I 61, bobine M-200). Or, au début du siècle, vers neuf heures, les domestiques étaient à la cuisine à causer ou à jouer aux cartes — ce qui s'avéra impossible à partir du moment où il fallut préparer un repas pour huit heures et remettre ordre à la cuisine une fois le tout terminé. Nous tenons ces renseignements concernant les loisirs des domestiques des comptes rendus de procès qu'a conservés le juge Sewell de Québec, des causes qu'il a entendues entre 1808 et 1820; ce sont des documents fort intéressants puisque le juge donne des détails concernant 275 cas et qu'il y rapporte les déclarations des témoins et des accusés (APC, MG 23, G II 10, vol. 12 et 13, *Records of Cases Heard, 1808-1820*): voir, entre autres, au sujet des loisirs, vol. 13, pp. 6227-31 et 6715-22.

<sup>39</sup> Précisons ici que les contrats d'engagement de domestiques sont presque inexistant dans la deuxième période: on en a consulté 684 et six seulement concernaient des domestiques de la ville.

en effet précisé que le domestique serait nourri, logé et entretenu, l'entretien supposant, dans le cas des enfants (de moins de seize ans) la remise de vêtements, chaussures et coiffures et, dans le cas des adultes, l'assurance d'un salaire. Si les contrats sont formels là-dessus, ils n'abondent cependant pas en détails sur chacun de ces éléments. Ainsi, l'on sait peu de choses sur l'alimentation des domestiques. Était-elle saine? suffisante? abondante? Ceux qui se sont penchés sur ce problème en Europe ont des opinions fort contradictoires<sup>40</sup>. Qu'en était-il ici? Faut-il déduire de l'absence de commentaires ou de plaintes que l'on était généralement bien nourri? D'après les donations des régions de Montréal et de Québec, il semble que l'on mangeait de façon fort convenable au pays<sup>41</sup>. Mais en était-il ainsi pour les domestiques? En Europe, une famille devait déboursier au moins deux fois plus pour nourrir une servante qu'elle n'en dépensait pour son salaire; en coûta-t-il autant ici? Il faut reconnaître que nos documents sont tout à fait muets à ce sujet<sup>42</sup>.

On est toutefois beaucoup mieux renseigné sur la question du logement grâce aux plans de maison et inventaires après décès qui y font référence. Parmi les plans de près de 400 maisons que nous avons consultés pour l'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle, nous en avons trouvé une cinquantaine qui comprenaient des plans au sol assez détaillés pour que soient repérés les quartiers des domestiques<sup>43</sup>. En outre, des quelque 1 600 inventaires après décès qui furent dressés au cours des années 1816-20 et 1871-75,

<sup>40</sup> Parmi ceux qui estiment que la nourriture était convenable, on retrouve Albert BABEAU, «La domesticité d'autrefois», *Le Correspondant*, 139 (1885), p. 247, et Louis BERGERON, «Approvisionnement et consommation à Paris sous le Premier Empire», *Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île de France*, 14 (1963), p. 232; parmi ceux qui estiment qu'elle ne l'était pas, on compte GUIRAL et THULLIER, *La vie quotidienne...*, pp. 50-59, et MCBRIDE, *The Domestic Revolution...*, p. 54.

<sup>41</sup> Voir LUCE VERMETTE, *Les donations 1800-1820: activités domestiques et genre de vie*, à paraître prochainement dans la collection «Histoire et Archéologie», publiée par Parcs Canada. Un deuxième manuscrit est actuellement en préparation; il portera sur les donations de 1850 à 1870. Nous remercions Luce Vermette qui nous a fait part des résultats de ses recherches.

<sup>42</sup> Il faut dire toutefois qu'un des comptes rendus de procès nous apprend que les domestiques de l'évêque Mountain invitaient parfois le mari de la blanchisseuse à dîner avec eux: c'est donc que la nourriture y était assez abondante. Voir APC, Jonathan Sewell, MG 23, G II 10, vol. 12, pp. 6091-95, compte rendu du procès de Joseph Proteau.

<sup>43</sup> Ils ont été tirés des sources suivantes: APC, Collection nationale des cartes et plans, plans concernant l'architecture domestique au XIX<sup>e</sup> siècle; ANQ-Q, Collection iconographique, en particulier le fonds Staveley; Archives de la ville de Québec, Plans d'architecture domestique, Fonds Baillairgé; André GIROUX, Nicole CLOUTIER et Rodrigue BÉDARD, *Plans d'architecture domestique inventoriés aux Archives nationales du Québec à Montréal*, collection «Histoire et Archéologie», n° 4a, Ottawa, Parcs Canada, 1975. À des fins de comparaison, nous avons aussi consulté divers ouvrages parus à l'époque, entre autres, Asher BENJAMIN, *The Architect or Practical House Carpenter*, Boston, B. B. Mussey, 1845; Robert KERR, *The Gentleman's House or How to Plan English Residences from the Parsonage to the Palace*, New York et London, Johnson Reprint Corp., 1972, réimpr. de l'éd. de 1871; de même que ceux de J. C. LOUDON, *An Encyclopaedia of Cottage, Farm, and Villa Architecture and Furniture...*, London, Longman, Brown, Green and Longmans, 1846; S. B. REED, *House-Plans for Everybody...*, 5<sup>e</sup> éd., New York, Orange Judd Company, 1882.

nous en avons trouvé une cinquantaine qui nous ont permis de reconstituer la façon dont ces quartiers étaient meublés<sup>44</sup>. Dans deux maisons sur trois, les domestiques, hommes et femmes, étaient logés au sous-sol près de la cuisine<sup>45</sup>, et dans les autres maisons, soit au grenier soit au rez-de-chaussée près de la cuisine, soit encore dans la cuisine même, car il ne faut pas négliger la possibilité que certains aient pu ne pas avoir de chambre. En règle générale, celle de la servante était plutôt petite, l'une d'elles ne faisant que six pieds par sept et demi; quand, par hasard, elle était plus grande, elle abritait deux, trois ou même quatre servantes. Lorsque les domestiques étaient de sexes différents, le serviteur occupait toujours la pièce la plus grande et la mieux meublée<sup>46</sup> (Illustration 2). On peut retrouver, par exemple, dans un sous-sol une chambre de servante — ou servantes? — qui mesurait huit pieds et demi par quinze alors que celle du serviteur faisait quinze pieds par dix-sept; de plus, la première donnait sur la cuisine alors que la seconde en était séparée par un grand vestibule<sup>47</sup>.

Ces chambres étaient meublées très sommairement mais avec quelques différences des années vingt aux années soixante-dix. Vers 1820, par exemple, on y retrouve un lit — ou plusieurs —, quelques chaises et peut-être un coffre, mais il arrive aussi que la chambre des domestiques serve également de débarras et qu'elle soit encombrée « d'un lot de cages à oiseaux, de soixante douzaines de bouteilles vides, de dix-neuf quarts et d'un lot de paniers<sup>48</sup> ». Dans la seconde moitié du siècle, le mobilier était quelque peu plus élaboré, comportant un lit, une table de toilette, un miroir et, à l'occasion, une petite commode, et aucun des inventaires de cette période n'indique qu'un domestique ait couché dans une pièce à débarras.

<sup>44</sup> ANQ-M et ANQ-Q, greffes des notaires ayant exercé à Montréal et à Québec en 1816-20 et 1871-75. Il y en a une trentaine pour la première période à Montréal et une soixantaine pour la deuxième. À Québec, on en compte près de quarante au début du siècle et une cinquantaine dans la deuxième période. Notons ici que les inventaires dressés en milieu francophone étaient plus détaillés que ceux qu'on retrouve chez les anglophones. Pour Toronto, voir Public Archives of Ontario, RG22, York Co. Estate Files, 1871-75, Box 89-124. Pour Halifax, Public Archives of Nova Scotia, RG48, Court of Probate, Will Books and Estate Papers, bobines 360, 478-96; dans le cas d'Halifax, nous avons consulté les inventaires de 1867-71 parce que ceux de 1872-75 n'étaient pas disponibles.

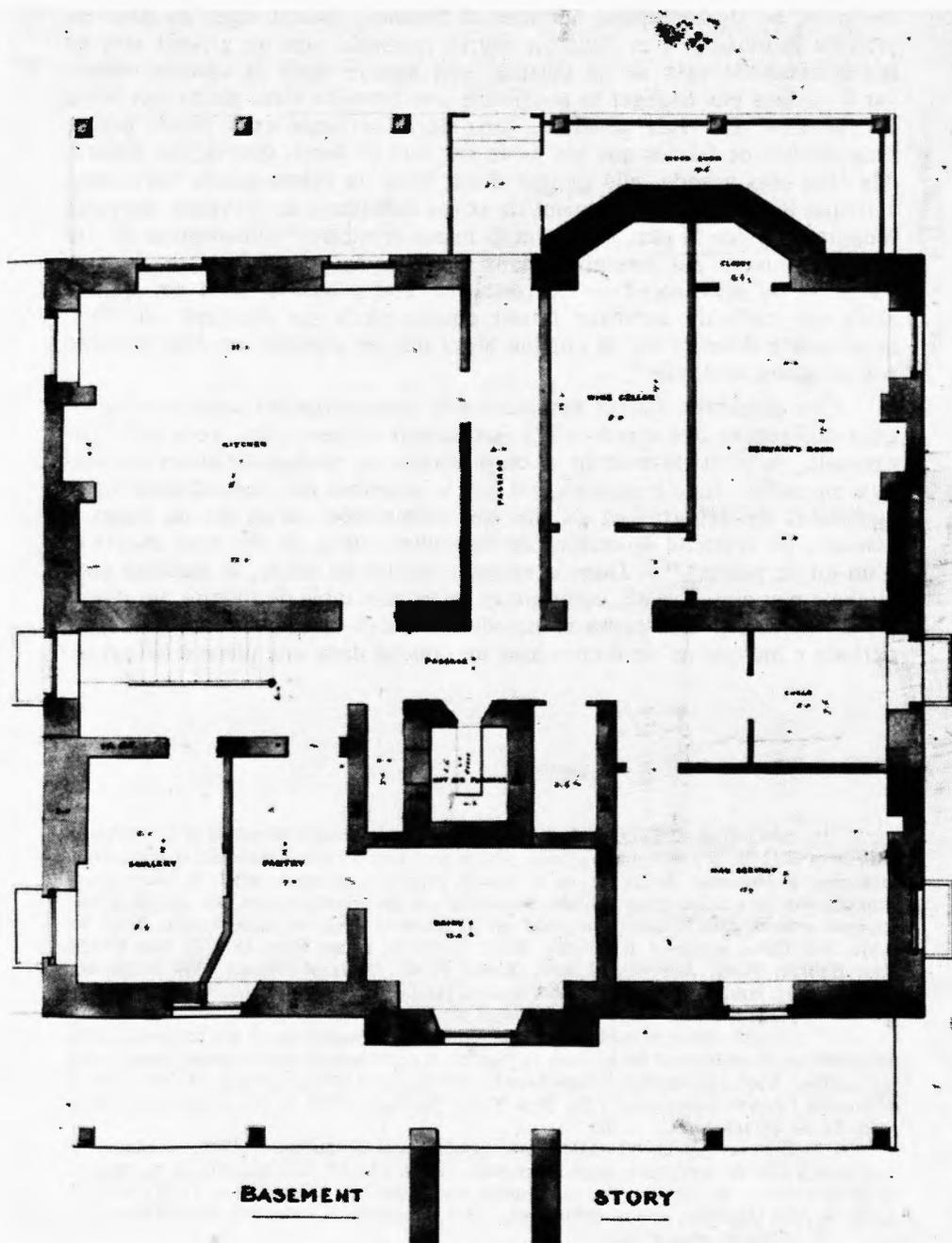
<sup>45</sup> Ce qui diffère sensiblement de la situation en Angleterre où les hommes étaient généralement au sous-sol et les femmes au grenier, et en France où tout le monde logeait sous les combles. Voir, par exemple, Frank DAWES, *Not in Front of the Servants. A True Portrait of English Upstairs/Downstairs Life*, New York, Taplinger, 1973, p. 68; GUIRAL et THUILIER, *La vie quotidienne...*, p. 38.

<sup>46</sup> Par exemple, chez Donald Fraser, gentilhomme de Québec en 1871, la chambre du serviteur, à côté de la dépense, avait un mobilier évalué à \$5,50 alors que celui de la chambre de la servante — ou servantes — qui donnait sur la cuisine, ne valait que \$2,75 (ANQ-Q, greffe de John Clapham, acte n° 4849, 9 mars 1871, inventaire des biens de Donald Fraser).

<sup>47</sup> ANQ-M, plan n° 1625.

<sup>48</sup> ANQ-Q, greffe de Joseph Planté, acte n° 7108, 18 au 27 octobre 1817, inventaire des biens de F. Coulson.

Illustration 2. — PLAN DU SOUS-SOL DE LA MAISON D'ANDREW THOMSON À QUÉBEC, 1860.



Source: Archives nationales du Québec à Québec, N 78-8-19, Fonds Staveley, Plan n° 45 B.

Toujours selon ces plans et inventaires, il appert que, dans les maisons les plus fortunées, les domestiques jouissaient également d'une grande pièce qui servait à la fois de salle à manger et de salle de séjour<sup>49</sup>. Chez les autres, c'était la cuisine qui faisait office de l'une ou de l'autre. Il importe d'ailleurs de souligner que le milieu où vivait le domestique, c'était la cuisine (Illustration 3): là qu'il travaillait la majeure partie de la journée, là qu'il mangeait, là qu'il se reposait le soir une fois le travail terminé<sup>50</sup> et, bien souvent aussi, près de là ou là même qu'il couchait. Somme toute, les conditions dans lesquelles vivaient les domestiques étaient liées à celles qui régnaient dans la cuisine. Or, quoique de dimensions passablement vastes<sup>51</sup>, la cuisine était rarement convenablement aérée et éclairée<sup>52</sup>. De plus, comme on y maintenait un bon feu, la chaleur y était souvent accablante et constituait un danger certain pour la santé de celui ou celle qui devait, maintes fois dans la journée, passer de celle-ci à d'autres pièces beaucoup plus tempérées<sup>53</sup>.

Mais s'agissait-il là, pour l'époque, de conditions difficiles, compte tenu de la grande pauvreté qui sévit dans les villes<sup>54</sup>? Était-on mieux logé et nourri chez ses maîtres que dans sa famille? On y était sans doute mieux entretenu. Les enfants, par exemple, étaient probablement mieux vêtus en service que chez leurs parents, surtout que la majorité des enfants était mise en service parce que, justement, la famille ne pouvait subvenir aux besoins<sup>55</sup>; du côté des jeunes adultes (entre seize et vingt et un ans), la situation était semblable et le salaire reçu était certainement plus élevé

<sup>49</sup> Il est intéressant de noter que, dans 4% des plans, se trouve ce genre de pièce, ce qui correspond, grosso modo, à la proportion des ménages ayant quatre domestiques ou plus.

<sup>50</sup> C'est du moins ce qui ressort de la lecture des comptes rendus des procès Sewell (APC, MG 23, G II 10).

<sup>51</sup> Dans les plans que nous avons consultés, la cuisine faisait souvent vingt pieds par vingt-deux ou encore vingt pieds par dix-huit.

<sup>52</sup> Il n'y a qu'à visiter les cuisines des maisons restaurées pour en convenir. Par exemple, The Grange et la maison Campbell, des maisons de Toronto, ont toutes deux une cuisine au sous-sol, où les fenêtres ne pouvaient certes pas permettre une aération adéquate ni fournir une lumière convenable. Pourtant, il s'agit, dans les deux cas, de maisons fort cossues, l'une ayant appartenu à la famille Boulton qui était très considérée dans la ville, l'un des fils ayant été maire, et l'autre étant la résidence de William Campbell, juge en chef du Haut-Canada de 1825 à 1829. Voir aussi Molly HARRISON, *The Kitchen in History*, Reading, England, Osprey Publishing, 1972.

<sup>53</sup> On pense ici à Lady Aylmer qui affirmait que le château de Québec était bien confortable puisqu'il y faisait 64° dans toutes les pièces (APC, MG24, A43, Withworth-Aylmer Louisa Anne, baronness, *Journals*, copie dactylographiée, p. 50).

<sup>54</sup> Voir ce qu'en disent Judith FINGARD, «The Winter's Tale: The Seasonal Contours of the Pre-industrial Poverty in British North-America, 1815-1860», *THE CANADIAN HISTORICAL ASSOCIATION, Historical Papers 1974*, pp. 65-74; Huguette LAPOINTE-ROY, «Paupérisme et assistance sociale à Montréal, 1832-1865», thèse de maîtrise, Université McGill, 1972; et Bettina BRADBURY, «The Family Economy and Work in an Industrializing City: Montreal in the 1870s», *THE CANADIAN HISTORICAL ASSOCIATION, Historical Papers 1979*, pp. 71-96.

<sup>55</sup> Pratiquement tous les contrats qui concernent un enfant spécifient que telle est la raison de l'engagement.

Illustration 3. — LE CADRE DE VIE DES DOMESTIQUES, VERS 1880.



### ONE FOR MISSUS.

*Mistress.*—BRIDGET, I REALLY CAN'T ALLOW YOU TO RECEIVE YOUR SWEETHEART IN THE KITCHEN ANY LONGER.

*Bridget.*—THANK YOU KINDLY, MUM, BUT HE'S TOO BASHFUL FOR THE PARLOUR.

que ce que la famille était en mesure d'offrir ; ce salaire servait même souvent à soutenir cette famille<sup>56</sup>. Enfin, dans le cas des adultes subvenant à leurs besoins, ce salaire constituait l'un des grands avantages du service domestique puisque le fait d'être logé et nourri permettait d'économiser, ce que pouvait difficilement faire l'ouvrier de l'époque<sup>57</sup>.

D'après les contrats d'engagement, le salaire annuel du domestique des années 1816-20 se situait autour de dix livres pour les femmes et de vingt livres pour les hommes, alors qu'en 1871-75 il s'élevait à environ dix-neuf livres pour les femmes et quarante-huit livres pour les hommes<sup>58</sup>. Ce salaire, il va sans dire, augmentait en raison de l'importance des fonctions et devait permettre au domestique de se vêtir selon son état. Bien qu'il existe fort peu de documentation sur le sujet, il semble bien qu'en général, au pays, on n'ait pas porté de costume ou d'uniforme distinctif<sup>59</sup> ; on sait toutefois que certaines familles fortunées se sont payé le luxe d'arborer une domesticité en livrée, et ce, autant dans une époque que dans l'autre<sup>60</sup>.

Cela dit, que sait-on de l'horaire quotidien du domestique ? Il existe peu de sources typiquement canadiennes à part les comptes rendus des procès Sewell et ceux-ci ne concernent que les années 1808-20. On imagine cependant que les livres fort connus des Parizet, Beecher et Beeton

<sup>56</sup> Ainsi, lors de la résiliation du contrat d'engagement de son fils, la veuve Lambert dit avoir reçu les gages qui étaient dus (ANQ-Q, greffe de Charles Huot, acte n° 808, 30 août 1816, contrat d'engagement de Joseph Roberge avec résiliation en date du 22 octobre 1818).

<sup>57</sup> Plusieurs auteurs se sont penchés sur cette question. McBRIDE, par exemple, affirme qu'en France les domestiques constituaient le groupe le plus considérable d'épargnants et qu'ils représentaient 20 à 25% de ceux qui déposaient aux banques d'épargne («Rural Tradition...», pp. 219-34); par contre, Katzman rappelle que lors d'une enquête en milieu urbain, au Kansas, seulement 30% des servantes auraient fait des économies durant l'année (David KATZMAN, *Seven Days a Week. Women and Domestic Service in Industrializing America*, New York, Oxford University Press, 1978, p. 308); quoi qu'il en dise, c'est sans doute beaucoup plus que la proportion d'épargnantes chez les ouvrières de l'époque. Au pays, nous avons rencontré peu de sources qui puissent nous renseigner avec précision sur ce sujet mais l'on sait par Huguette Lapointe-Roy que, dans les années 1840, fut fondée à Montréal la société Sainte-Blandine pour venir en aide aux jeunes filles qui se dirigeaient vers le service domestique et que cette association a mis sur pied une formule d'épargne permettant de déposer chaque mois une certaine somme, afin de se ménager un fonds pour ses vieux jours : voir H. LAPOINTE-ROY, «Paupérisme et assistance sociale à Montréal...», pp. 138-39. Rappelons enfin que les domestiques, presque tous célibataires, n'avaient pas de famille à soutenir et qu'ils étaient donc plus en mesure d'économiser.

<sup>58</sup> Il s'agit d'une véritable moyenne pour le début du siècle, alors que nous ne disposons que de quelques exemples pour les années 1871-75. D'après McBRIDE, *The Domestic Revolution...*, p. 62, les salaires féminins auraient été sensiblement les mêmes en Angleterre.

<sup>59</sup> C'est ce que rapportent les quelques récits de voyage mentionnant des domestiques ; à vrai dire, il y a peu de choses là-dessus ; bien que nous ayons consulté de nombreux dépôts d'illustrations, nous n'en avons trouvé aucune qui rendit véritablement compte de la façon dont s'habillaient les domestiques. On sait, par contre, qu'en Angleterre les femmes n'avaient pas d'uniforme distinctif, d'après MARSHALL, *The English Domestic Servant...*, p. 20.

<sup>60</sup> Vers la fin du siècle, par exemple, une pièce de théâtre ironise sur le fait qu'une famille veuille imposer le port d'une livrée à ses domestiques : voir dans Pamphile LE MAY, *Rouge et Bleu, Comédies*, Québec, C. Darveau, 1891, la pièce intitulée *En livrée*.

ont dû se retrouver dans plus d'un foyer canadien et servir de guides ici autant qu'ailleurs. Il ne fait pas de doute que la journée du domestique commençait très tôt, vers cinq ou six heures<sup>61</sup>, et qu'elle se poursuivait jusque vers neuf heures du soir, au début du siècle pour le moins. C'est alors seulement qu'il était possible de s'accorder quelque répit ou s'offrir quelques loisirs, ceux, par exemple, de causer à la cuisine, de jouer aux cartes, de visiter les voisins et même, à l'occasion, d'aller au bal<sup>62</sup>. Dans la deuxième moitié du siècle, il est possible, toutefois, que ces loisirs aient été moins nombreux ou fréquents, là où les familles avaient pris l'habitude de manger plus tard.

Parmi les circonstances ayant pu avoir quelque incidence sur la vie quotidienne des domestiques il faudrait relever les liens familiaux, l'attitude des maîtres et l'état de santé. Nous avons pu établir que les domestiques travaillant dans la même maison étaient liés par la parenté dans 5 à 10% des cas, qu'il s'agisse d'un rapport frère-sœur, époux-épouse ou parent-enfant<sup>63</sup>. On peut certes n'y voir qu'un mode de recrutement ou d'embauche rendu facile par la présence de celui ou celle qui était sur place, mais il est aussi fort possible que cela ait témoigné d'affections familiales véritables venant adoucir des conditions de vie difficiles et rendre les tâches plus supportables. En outre, l'humeur du maître et le traitement accordé au domestique pouvaient sans douter varier fortement d'une maison à l'autre. À cet égard, on ne peut d'ailleurs que se demander si le domestique de la deuxième moitié du siècle, qui était bien souvent un étranger tant par la langue que les manières, n'était pas moins bien perçu que quelques décennies plus tôt. Par exemple, les journaux des années 1860-80 (Illustrations 1 et 3) regorgent de caricatures ridiculisant les gens de service<sup>64</sup> et les recueils de plans de maison sont unanimes à recommander l'installation d'escaliers de service à partir des années 1840<sup>65</sup>. Il faut enfin s'interroger, tout au moins, sur la détérioration possible de la santé physique, là où on était mal logé et mal nourri, et de l'équilibre mental ne résistant pas toujours au mépris et aux mauvais traitements. Ainsi, dans un asile de Toronto, 23% des 578 internés sont identifiés comme domestiques<sup>66</sup>, ce qui est considérable, alors qu'ils ne représentaient que 5% de toute la population de la ville. Certains d'entre eux venaient sans doute des campagnes environnantes — ce qui rend le

<sup>61</sup> C'est ce qui ressort des témoignages des comptes rendus de procès et des manuels à l'usage des domestiques, rappelant que « those who thrive must rise by five » (Samuel and Sarah ADAMS, *The Complete Servant*, London, Knight and Lacey, 1825, p. 286).

<sup>62</sup> APC, Jonathan Sewell, MG 23, G II 10, vol. 13, p. 6253.

<sup>63</sup> Ces statistiques sont tirées de APC, recensements. Notons aussi que le livre de compte d'une famille française nous apprend que près du tiers des domestiques qu'elle employait étaient apparentés, selon Ronald-Henri HUBSCHER, « Une contribution à la connaissance des milieux populaires ruraux au XIX<sup>e</sup> siècle. Le livre de compte de la famille Flahaut (1811-1877) », *Revue d'histoire économique et sociale*, 47 (automne 1969), p. 396.

<sup>64</sup> Voir en particulier celles que publiait *The Canadian Illustrated News*.

<sup>65</sup> Voir ce qu'en dit Clifford E. CLARK, « Domestic Architecture as an Index to Social History: The Romantic Revival and the Cult of Domesticity in America, 1840-1870 », *Journal of Interdisciplinary History*, 8 (Summer 1976), p. 50.

<sup>66</sup> APC, recensement de Toronto, St-Andrew, B-4, dernier numéro.

rapport moins disproportionné — et plusieurs y étaient sûrement aussi parce qu'ils étaient pauvres, âgés et sans autre refuge<sup>67</sup>. Néanmoins, le fait que les domestiques constituaient près du quart des internés s'avère une indication assez révélatrice des difficultés vécues par plusieurs. On se garderait bien de généraliser toutefois, car il ne sera probablement jamais possible de cerner toute la vérité en ce qui concerne les conditions de vie et de travail des domestiques. Le même problème se pose d'ailleurs quand on s'arrête aux rapports qu'ils entretenaient avec leur entourage et, plus particulièrement, avec ceux qui les employaient.

La question des rapports entre maîtres et domestiques est celle qui a le plus retenu l'attention des historiens, qui tendent généralement à qualifier ces rapports en termes de paternalisme<sup>68</sup>. Plusieurs ont nuancé, les uns disant que ces rapports évoluèrent vers une relation contractuelle au XIX<sup>e</sup> siècle, cette évolution s'effectuant plus rapidement en Angleterre qu'en France<sup>69</sup>, d'autres précisant qu'il s'agit d'une réaction de l'employeur, qui voulait ainsi marquer formellement la distance sociale séparant un ménage de bonne société et des domestiques, perçus comme irresponsables, vulgaires, enfantins et indisciplinés<sup>70</sup>; d'autres enfin plutôt insistant sur le fait que ce rapport paternaliste ne concernait pas que les domestiques mais s'appliquait aussi aux épouses et, de fait, aux femmes en général<sup>71</sup>.

Il est facile de comprendre que l'on ait conclu au paternalisme. Vu l'absence de documents autorisant une analyse raffinée, les chercheurs ont souvent cru bon d'approcher le problème par le biais des sciences sociales en se référant à la perception traditionnelle de l'autorité, soit celle de la domination patriarcale<sup>72</sup>. Plusieurs genres de documents abondent d'ailleurs dans ce sens et il n'y a qu'à consulter les livres d'étiquette, les manuels des gens de service et les traités d'économie domestique pour s'en convaincre et constater que le portrait du domestique qu'on y trace est celui d'un être ayant besoin d'être encadré, contrôlé, voire même, à mesure que le siècle avance, isolé et séparé de la famille<sup>73</sup>.

<sup>67</sup> C'est d'ailleurs là un phénomène assez connu; voir à ce propos Elaine SHAW-WALTER, «Victorian Woman and Insanity», *Victorian Studies*, 23 (Winter 1980), pp. 157-82.

<sup>68</sup> Voir, entre autres, GUIRAL et THUILLIER, «Les sources de l'histoire régionale...», MCBRIDE, *The Domestic Revolution...*, DAVIDOFF, «Mastered for Life...», et MCKINLEY, «'The Stranger in the Gates'...»; et l'analyse du paternalisme que fait David ROBERTS dans *Paternalism in Early Victorian England*, New Brunswick, N.J., Rutgers University Press, 1979.

<sup>69</sup> MCBRIDE, *The Domestic Revolution...*

<sup>70</sup> MCKINLEY, «'The Stranger in the Gates'...».

<sup>71</sup> DAVIDOFF, «Mastered for Life...».

<sup>72</sup> G. ROTH et C. WITTICH, eds, *Max Weber. Economy and Society; an outline of interpretive sociology*, 3 vol., New York, Bedminster Press, 1968, vol. 3, p. 1066.

<sup>73</sup> Il n'est pas rare, en effet, de commencer un traité d'économie domestique en rappelant un crime récent, où un maître aurait été assassiné par son serviteur: voir P. G. M. BOUNICEAU-GESMON, *Domestiques et Maîtres ou Sécurité de la famille à propos de crimes récents*, Paris, E. Dentu, 1886. De même, il est difficile d'en trouver un qui ne mette pas en garde contre les dangers qui existent à laisser ses enfants en contact avec eux: voir ce qu'en disent Daniel CALHOUN, *The Intelligence of a People*, Princeton, Princeton University Press, 1973, et aussi Jean-Louis FLANDRIN dans «L'attitude à l'égard du petit enfant et les conduites sexuelles dans la civilisation occidentale: structures anciennes et évolution», *Annales*

Malgré ce consensus, on reste perplexe face à ces rapports soi-disant paternalistes. D'abord, on se demande si les nombreux livres et articles recommandant cette attitude étaient véritablement lus par de nombreux maîtres, ou encore si ce n'est pas justement parce que l'attitude n'était pas paternaliste qu'on insistait autant pour qu'elle le fût. Notre perplexité repose également sur le fait que la masse de nos documents s'inscrit plutôt sous le signe de l'indifférence. On y trouve certes des exemples de bonté, de compréhension et de reconnaissance; à cet effet, les testaments témoignent de façon éloquente des préoccupations qu'eurent certains maîtres d'assurer le bien-être de leurs serviteurs; toutefois, ils étaient peu nombreux à le faire, soit environ 1 à 2% des testateurs pendant les deux périodes<sup>74</sup>. On y trouve aussi des marques de malveillance et d'hostilité; à cette enseigne, le registre de la prison de Québec nous fait part de plusieurs cas de désertion, de mauvaise conduite, de vol ou d'insolence<sup>75</sup>. Cependant, dans l'ensemble, c'est l'indifférence qui ressort, comme en témoigne l'absence presque totale de commentaires concernant les domestiques dans les carnets intimes des contemporains ou dans les récits de voyage qui parurent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cet état de chose, toutefois, n'est pas sans explication. Il trouve sa source dans le fait que les domestiques étaient extrêmement mobiles, l'un des rares éléments d'ailleurs sur lequel tous les témoignages concordent, et ce, tant au pays qu'en Europe et aux États-Unis. Dans les comptes rendus de procès apparaissent plusieurs déclarations analogues à celle-ci: «dans le mois de juillet, j'étais au service...», de la part d'un domestique

*de démographie historique*, 1973, pp. 143-210. Enfin, on verra même les recueils de plans de maison recommander — pour ne pas dire prescrire — le recours aux escaliers de service à partir des années quarante: à cet effet, voir les réparations que fit effectuer H. Burstall à sa maison de Québec par l'architecte Staveley en 1846 (ANQ-Q, Fonds Staveley, plan N78-8-9).

<sup>74</sup> En ce qui concerne les années 1816-20, nous avons retrouvé 951 testaments dans les greffes de Montréal et de Québec; de ce nombre, 15 contiennent des legs à des domestiques. En 1871-75, ceux des quatre villes ont été consultés, soit 3 874 au total; 50 de ces testaments comportaient des clauses relatives aux domestiques: c'est dire entre 1 et 2% dans les deux cas. C'est là un pourcentage bien relatif puisqu'il n'y a que 10 à 20% des familles qui aient eu des domestiques dans les deux périodes; il est difficile toutefois de faire une plus juste approximation, puisqu'il n'est pas possible d'appliquer ce pourcentage à l'ensemble des testaments, compte tenu du fait que ce n'était pas l'ensemble de la population qui testait mais seuls ceux qui avaient des biens. Il y aurait beaucoup à dire sur ces testaments; ce qui semble le plus important, c'est d'abord que c'était les femmes surtout qui léguaient à leurs domestiques et que, habituellement, on ne léguaît qu'aux domestiques qui étaient dans la famille depuis longtemps. Dans le tiers des cas, on accorda une rente viagère correspondant, grosso modo, à une année de salaire; dans un autre tiers, on légua une somme forfaitaire qui, dans la majorité des cas, n'était pas beaucoup plus élevée que la pension viagère; dans le cas du troisième tiers, il s'agit d'un peu d'argent et de quelques meubles. Quelques exceptions furent, cependant, grassement gratifiées.

<sup>75</sup> ANQ-Q, *The Register of the Quebec Gaol*, vol. 6 (1813-1820). Nous avons analysé les données concernant les années 1816-20, soit les entrées 185 à 1867. Il est intéressant de noter que 5% seulement des inculpés furent identifiés comme domestiques — dans les comptes rendus de procès, la proportion était de 8% — et que la majorité de ceux-ci étaient des hommes. Aurait-on exagéré les hauts taux de criminalité chez les domestiques? Précisons aussi que l'âge moyen des domestiques incarcérés était de dix-neuf ans; on peut se demander s'ils n'étaient pas tout autant de leur âge que de leur métier.

témoignant en septembre de la même année<sup>76</sup>. À cet égard, celui de Suzannah Davis, une domestique de Québec, est des plus révélateurs puisqu'en moins de trois ans — ses 15 à 17 ans — elle a fait neuf maisons et est restée en moyenne un peu plus de trois mois à chacune des places<sup>77</sup>. Certains auteurs européens affirment de leur côté « qu'on les chasse avec autant de facilité qu'ils donnent leur congé<sup>78</sup> », ou encore « qu'on ne reste à une place pratiquement que le temps de s'adapter<sup>79</sup> ». La situation était semblable aux États-Unis ; quand on commença à mettre sur pied des organismes dits charitables, à New-York et à Philadelphie, pour faciliter l'embauche des domestiques, c'était au moins trois ou quatre fois par année qu'une même personne se présentait pour demander une servante<sup>80</sup>. Reconnaisant donc que l'on ait été assez indifférent vis-à-vis de quelqu'un que l'on avait à peine le temps de connaître, nous comprenons moins comment, dans les mêmes circonstances, on ait pu faire preuve de paternalisme. On ne peut certes nier que cette attitude fût possible dans le cas où l'on employait un enfant pour quelques années, et il en était probablement ainsi également là où les domestiques demeuraient de longues années au service d'une même famille mais, dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit que d'une petite minorité<sup>81</sup>.

Toujours dans le cadre de nos réserves à l'égard du rapport paternaliste, il nous semble que ce terme de *rapport* a été quelque peu confondu avec celui d'*attitude*. Peut-être certains maîtres ont-ils adopté une attitude paternaliste mais ce fait ne garantit en rien la réponse du domestique, qui se devait d'être soumis, obéissant, reconnaissant ou, tout au moins, déférent, conditions essentielles d'un rapport paternaliste. On a sous-estimé la méfiance réciproque entre gens du peuple et mieux nantis, méfiance s'accroissant d'ailleurs avec les années, parce que le domestique fut de plus en plus perçu comme un étranger et qu'on le lui fit sentir de plus en plus nettement ; les escaliers de service sont là pour en témoigner. On a peut-être aussi trop oublié le caractère très temporaire que représentait le service pour la majorité de ceux qui s'y engageaient, ce caractère n'incitant guère à l'affection, à l'obéissance ou au respect véritable, mais plutôt à la méfiance ou, tout au mieux, à l'indifférence.

Qu'en est-il cependant des rapports qu'entretenaient les domestiques avec leur famille et leurs collègues ? On en sait peu de choses. Tout indique que certains restaient en contact avec leur parenté. On ignore toutefois si, dans l'ensemble, ils avaient les moyens de garder ce contact ou s'ils avaient l'occasion de visiter souvent cette famille. En ce qui con-

<sup>76</sup> APC, Jonathan Sewell, MG 23, G II 10, vol. 13, pp. 6213-14, et ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres.

<sup>77</sup> *Ibid.*, vol. 12, pp. 6117-28.

<sup>78</sup> Albert BÉBEAU, *Les artisans et les domestiques d'autrefois*, Paris, Firmin Didot, 1886, p. 286.

<sup>79</sup> CHÂTELAIN, « Migrations et domesticité... », p. 508.

<sup>80</sup> MCKINLEY, « The Stranger in the Gates'... », p. 101.

<sup>81</sup> Rappelons que les enfants n'ont jamais représenté plus de 14% des gens de service et que ceux de quarante ans et plus, qui étaient les plus susceptibles de rester à l'emploi d'une même famille, ne comptaient que pour 11% en 1871. En somme, ces deux groupes pris ensemble ne formaient habituellement qu'environ 20% des domestiques (APC, recensements).

cerne les collègues, les données sont encore plus fragmentaires. Plusieurs auteurs ont souligné l'attitude arrogante, plus encore que celle des maîtres souvent, affichée par les domestiques détenant les meilleurs postes à l'endroit de leurs inférieurs<sup>82</sup>. Il faut cependant rappeler qu'il n'y avait que 25% des gens de service qui travaillaient dans des maisons de trois domestiques et plus et que, de ce nombre, seule la moitié occupait les meilleurs postes. Par contre, si on commençait dans le service comme bonne à tout faire, il est fort possible qu'on ait trouvé la présence d'une consœur plus agréable que déplaisante. Peut-être faut-il croire alors les traités d'économie domestique, qui disaient bien que le meilleur moyen de garder une domestique, c'était d'en avoir deux<sup>83</sup>.

### III. — CONCLUSION.

D'autres aspects de la vie des gens de service mériteraient notre attention. Ainsi, nous n'avons point traité des mœurs de ces domestiques qui, à Québec du moins où l'on dispose de quelque documentation à cet effet, nous ont parues très semblables à celles des jeunes gens de leur âge<sup>84</sup>. Nous n'avons pas non plus étudié de près leur appartenance religieuse, qui revêtait, au demeurant, peu d'importance au moment de l'embauche<sup>85</sup>. Nous n'avons surtout guère relevé l'impact qu'exerçait le service sur le domestique lui-même aussi bien que sur la famille et la société du temps. Le domestique était, pendant plusieurs années, mis en contact avec un mode de vie qui n'avait pas été le sien; la famille du maître, pour sa part, vivait en compagnie d'étrangers qu'elle avait introduits en son sein.

Qu'il nous soit permis en conclusion de dégager quelques traits généraux, et d'abord des constantes. Nous avons constaté que l'état des domestiques au Canada ressemblait fort à celui qui a été observé en Angleterre, en France et aux États-Unis à l'époque; de même, la situation d'une ville canadienne à l'autre était tout aussi similaire. Ici comme ailleurs, on a considéré que le domestique d'autrefois était meilleur; il suffit de lire les *Mémoires* d'Aubert de Gaspé pour s'en convaincre<sup>86</sup>. Comme à l'étranger, c'était une minorité de ménages qui pouvait se payer les services d'un domestique, la plupart d'entre eux n'ayant qu'une seule servante à leur emploi. D'une ville à l'autre, les ménages avec des domestiques se ressemblaient beaucoup: ils avaient en moyenne le même nombre d'enfants, les chefs de ménage étaient sensiblement du même âge et ils

<sup>82</sup> Voir, à titre d'exemple, GUIRAL et THUILLIER, *La vie quotidienne...*, chap. 7.

<sup>83</sup> CAMPBELL, *Household Economics*, p. 221.

<sup>84</sup> Nous leur avons consacré quelques pages dans le chap. 3 de *Les Domestiques en milieu urbain...*

<sup>85</sup> À part Québec où la population domestique était catholique à 90% et où celle de la ville l'était à 88%, ce n'est que dans 25 à 28% des cas en 1871 que l'on s'engageait chez un maître professant la même religion, soit dans 25,5% de ceux de Toronto, 26,5% de ceux de Montréal et 27,6% de ceux d'Halifax (APC, recensements).

<sup>86</sup> Philippe AUBERT DE GASPÉ, *Mémoires*, Montréal, Fides, 1971, réimpr. de l'éd. de 1866; il est amusant de noter que lorsque l'auteur parle des servantes d'autrefois, il se rappelle celle qui, dans son enfance, lui apportait son souper en cachette les soirs où il était puni.

appartenaient à des milieux tout à fait semblables. Enfin, les domestiques eux-mêmes avaient beaucoup en commun: ils étaient partout fort jeunes, féminins en majorité, fort mobiles et ils effectuaient un travail astreignant dans des conditions qui pouvaient laisser souvent à désirer.

Bien que ce soient ces constantes qui ressortent, il n'en demeure pas moins que certaines différences aient existé entre les pays, les villes et les époques. Ainsi, même si on s'est partout plaint de la grande mobilité des domestiques, il nous a semblé qu'elle était moins prononcée en Europe qu'en Amérique. Cette impression, toutefois, tient peut-être au fait que nous ne nous soyons occupée que des résidents urbains et que les bonnes études sur le sujet aux États-Unis portent également sur les domestiques des villes, desquels on disait d'ailleurs qu'ils avaient «un goût excessif du changement<sup>87</sup>». Il ne faut donc pas écarter la possibilité que le problème de la grande mobilité des domestiques ait été un phénomène plus urbain que rural. D'autres différences existaient aussi d'une ville à l'autre. Par exemple, il appert que la population domestique était répartie beaucoup plus uniformément à Toronto, ville jeune à l'époque, qu'elle ne l'était dans les villes plus anciennes où la ségrégation spatiale était plus accentuée. À Montréal, qui s'industrialisa plus rapidement, les domestiques du quartier St-Antoine ne vivaient déjà plus au centre-ville en 1871, comme ils le faisaient encore à Québec et à Halifax où les citadins mieux nantis habitaient toujours les quartiers Palais-St-Louis et Ward I. Voilà une évolution qui n'était pas sans affecter le domestique, beaucoup plus isolé à partir du moment où les riches ont gagné les faubourgs<sup>88</sup>.

Enfin, et c'est peut-être la différence qui nous a semblé la plus marquée, le service nous a paru quelque peu plus pénible dans la seconde moitié du siècle, et le domestique moins bien perçu qu'auparavant. D'une part en effet, la journée de travail du domestique s'est allongée aux dépens de ses moments de loisirs et de repos, du fait que certaines familles mangeaient plus tard. D'autre part, on sent la méfiance qu'il inspirait à travers les caricatures discriminatoires des journaux, les traités d'architecture et certains manuels d'économie domestique. Cela s'explique sans doute, en partie par le fait que le domestique était étranger et immigrant — bien qu'il ne faille pas oublier qu'il a toujours été un peu étranger tant par ses manières que par son langage compte tenu de son appartenance à un autre milieu social — mais aussi sûrement parce qu'on a eu tendance à l'époque à vouloir une vie familiale plus intime et plus privée qu'elle ne l'avait été antérieurement. Il y a eu, certes, dans une époque comme dans l'autre, de bonnes places, de bons maîtres et de bons domestiques, mais on ne peut que s'étonner de l'abondance des livres qui, dans la deuxième moitié du siècle, sont venus dicter aux uns et aux autres les règles à suivre afin que la vie sous un même toit fût tout au moins supportable. Cette évolution, qui reste matière à interprétation, illustre bien le genre de difficultés que rencontre celui qui se penche sur ce que certains ont appelé «les annales de l'anonymat<sup>89</sup>».

<sup>87</sup> MCKINLEY, «The Stranger in the Gates'...», p. 36; on a traduit l'expression «an excessive fondness for change».

<sup>88</sup> DAVIDOFF évoque cet isolement croissant dans «Mastered for Life...», p. 420.

<sup>89</sup> GUIRAL et THULLIER, *La vie quotidienne...*, p. 14.